



## Assemblée Générale du 13 février 2016 Section Salève- Albanais- Genevois

### Compte rendu

Ouverture de l'assemblée à 9 heures 20 à Minzier.

Membre du bureau présents : Noël Menu, Michel Chaumontet, Christophe Deprieck, Jacques Treyvaud, Pierre de Viry, Sébastien Perret.

Membre du bureau excusé : Joël Buttet.

CRPF : Christian Lombart.

#### **Participants : 33**

Le Président Noël Menu ouvre la séance.

Introduction, remerciements d'usage et énumération des absents excusés.

#### **1- Introduction sur les conditions de la nouvelle RC Generali**

Cette année l'union a changé de compagnie d'assurance pour la RC. Noël Menu rappelle les obligations :

- Indiquer la totalité des parcelles
- Remplir et signer le document Generali résumant les conditions de garanties, ce dernier doit être retourné à l'union

Nous attirons principalement l'attention sur la clause d'obligation contractuelle, à savoir, de **satisfaire à l'obligation d'entretien.**

#### **2- Evolution des adhérents pour la section SAGe**

Au 31 décembre 2015, la section comptabilisait 78 adhérents pour un total de 817 ha. Après une campagne de mailing réussie, au 13 février, la section dénombre 93 adhérents pour une surface de 863 ha.

A noter qu'en 2014, nous comptions 62 adhérents pour 790ha.





Noël Menu précise que cela représente une moyenne de plus de 9 ha/ adhérent, alors que la taille moyenne des propriétés forestières en Haute-Savoie est de 1,7 ha.

Le nouveau site internet ufp74.fr est aussi un atout de communication important.

### **3- Rapport Moral du Président et Rapport Financier**

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

Après une présentation exhaustive des comptes de la section par le trésorier, Michel Chaumontet, les comptes de la section sont approuvés à l'unanimité.

### **4- Activités 2015**

Christian Lombart du CRPF présente les actions réalisées sur 2015.

- Mobilisations : 8 chantiers pour un total de 1730 m<sup>3</sup> en partenariat avec Coforet
- Travaux

Présentation du projet de Lovagny, 5,5 ha pour 8 propriétaires : accès, assainissement et plantation

Explication du repérage des taches de Bostryche. Volume concerné en Haute-Savoie : 80000m<sup>3</sup>

Explication du cycle d'attaque pour rendre l'assemblée vigilante.

### **5- Projets d'activités 2016**

Pour l'année 2016.

Participation aux foires et fêtes de la région :

En 2015, nous n'avons pas participé à la foire de Seyssel, le temps était de toute façon exécrable, il n'y aurait pas eu un grand succès.

Nous avons également été absents de la fête de la Batteuse, principalement par manque d'effectif pendant la période estivale.





Pour 2016, nous prévoyons d'être présents à la foire de Seyssel le 1<sup>er</sup> mai et à la fête de la batteuse le 7 août. Même si ces événements ne génèrent pas particulièrement d'adhésion, ils permettent à notre union de se faire connaître du grand public.

#### Formation sur le terrain :

- Avril :
  - o Journée de formation à la plantation forestière.
  - o Lutte contre le scolyte.
- Octobre : Martelage en futaie irrégulière.

#### **6- Renouvellement du 1/3 sortant du bureau section SAGe**

Les membres suivants renouvellent leur candidature à leur poste et s'en remettent au vote :

- Jacques Treyvaud
- Noël Menu

L'assemblée approuve à l'unanimité leur candidature.

Pas de nouveau candidat pour entrer au bureau de la section.

#### **7- Annonce de l'Assemblée Générale de l'union départementale**

Noël Menu rappelle la date de l'AG de l'union départementale qui est fixée au 19 mars 2016 à 8h30 dans les locaux de l'ISETA à Poisy.

#### **8- Aides à la forêt**

Le président rappelle rapidement qu'il est possible de bénéficier d'aides de la part de la région ou de l'APS pour les opérations sylvicoles, la réalisation de PSG ou de dessertes forestières.

En cette période de regroupement de régions les montants alloués ne sont pas certains à 100%, malgré tout, il est indispensable d'établir des dossiers. Christian Lombart est l'interlocuteur privilégié pour la constitution de ces dossiers.

#### **9- Questions**





Une question est posée sur la distance de recul par rapport à une route départementale.

Ne pouvant répondre avec précision à cette question, le président rappelle qu'il faut être prudent et revient sur les obligations vis-à-vis de la RC Generalli : il est indispensable de retirer les arbres dangereux pour les usagers de la route en cas de chute. Il rappelle également l'importance de faire appel à un professionnel pour des abattages délicats à proximité des voies ouvertes à la circulation.

### **10- Intervention de l'association Prioriterre**

Intervention de M. Romain Sousseau de l'association Prioriterre sur le thème du bois énergie.

Clôture de l'assemblée à 11h45.

Les participants partagent le verre de l'amitié.

Le secrétaire.

